Emmanuel Le Cerf

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1621 Sorti

Né à Verneuil en Perche ou sur-Avre (Eure), le

Mort à Port Royal des champs, le 8 Décembre 1674

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Odry : T. II p. 26

Batterel : T. I p. 320-321 notice

Le Père Noël Le Cerf

entré en 1621, mort en 1674

Batterel T. I p. 320 et 321 Notice 37

Je n'ai pas cru devoir séparer ceux qu'un même goût de retraite, un même esprit de pénitence a conduits, sur leurs vieux jours, en un même asile et presque réunis au même tombeau.

Le P. Emmanuel Le Cerf, natif de Verneuil en Perche, diocèse d'Evreux, fut reçu en la Congrégation en 1621, et prit la robe la veille de l'Ascension en la maison de Paris.[1] Il entra fort jeune dans l'Oratoire, au rapport de M. Hamon[2]. Il ne pouvait pourtant avoir moins de 23 ans, et à ne rien rabattre de ce que dit cet auteur qu'il avait près de 90 ans à sa mort, il faudrait conclure contre lui-même qu'il en avait donc près de 36 et par conséquent qu'il n'était pas jeune lorsqu'il entra parmi nous en 1621. Il y prit les ordres du vivant même du Cardinal de Bérulle et je le vois en effet prêtre lors de la mort de ce cardinal et demeurant à Condom. Il eut dans la Congrégation des emplois considérables, et il y prêcha avec applaudissement. Depuis, il fut curé en divers endroits, où il fut toujours en grande considération.

Mais Dieu l'ayant touché plus particulièrement sur les dernières années de sa vie, et lui ayant fait connaître plus que jamais la nécessité de la pénitence, il quitta tout, renonça à toutes sortes d'emplois, et vint se retirer à Port Royal des Champs, à l'âge de 72 ans[3], pour y passer le reste de ses jours, dans un état

(1) ancien catalogue

(2) Hamon : Nécrologe de Port Royal.

(3) S'il se retira à Port-Royal à l'âge de 72 ans et qu'il n'y ait vécu que 4 ans, comme M. Hamon semble le dire quelques lignes plus bas, il s'ensuit qu'il n'avait que 76 ans quand il mourut et non pas près de 90, comme il dit dans son épitaphe.

bien différent de tous ceux où il s'était auparavant trouvé engagé et où il s'était acquis l'estime du monde, comme il mérita dans ce nouvel état de devenir un exemple d'humilité et de pénitence. Car il voulut s'y réduire à la communion laïque, dans laquelle il a persévéré 4 ans et jusqu'à sa mort, édifiant tous ceux qui le voyaient dans cet état d'humilité et de pénitence, qui faisait sa plus grande consolation. A la mort, il demanda aussi d'être enterré en laïque et dans le cimetière de dehors.

Voici son épitaphe par M. Hamon :

Hic jacet Emmanuel Le Cerf, qui cum majorem vitae partem erudiendis populis consumpsisset, vitam evangelicam evangelicae praedicationi anteponendam ratus, ut sibi moreretur qui aliis tantum vixerat, ad poenitentiam accurrit senex, eo fertirantius quo serius, pondusque senectutis quo nihil ad patiendum aptius et varios corporis morbos in remedium animae conversos, tanquam opportunum aeternitatis viaticum amplexus, mortem humilis, nec se jam sacerdotem, sed laïcum agens, in hoc quietis portu expectavit quae obtigit fere nonagenario. Obiit 8 Xbris 1674, et in coemeterio juxtam crucem sepiliri voluit.

Le Emmanuel Le Cerf

M. M. 607, 1° catalogue, N 244 =

Emmanuel Le Cerf, sorti.

MM 608 P 13 N 173

Le Père Emmanuel Le Cerf

natif de Verneuil en Perche Dioc Evreux

receu a Paris en 1621

a prins la robbe la veille de l'Ascension

S'est retiré